

Le journal de La Courneuve regards

**La Commune
de Paris**

150 ans après,
l'héritage des
communards.

P.10



N° 551 du jeudi 1^{er} au mercredi 14 avril 2021



À l'école du potager

DÉPISTAGE

Mise en place
des tests salivaires
dans les écoles.

P.4

DÉMOCRATIE

La reprise
des rencontres
de quartiers.

P.6

ACCÈS AUX DROITS

La Maison de justice
et du droit
à votre service.

P.8

SPORTS

Les clubs
toujours actifs
malgré la crise.

P.12

lacourneuve.fr





Léa Desjours



Silina Syan

Les lycéen-ne-s en pleine révision. Tous les samedis, de 14h à 18h30, une session d'accompagnement aux devoirs et aux révisions à destination des lycéen-ne-s est organisée par le service Jeunesse à la Maison pour tous Cesária-Evora.



J.D.



Thierry Ardouin

La Ville donne la patate. Le samedi 20 mars, une nouvelle vente de pommes de terre de variété Fontane a été organisée dans la cour de l'ancienne usine KDI. Proposé en direct par l'EARL Demassiet, producteur à Houtkerque (Nord), le sac de 15 kg est vendu à 5 euros.

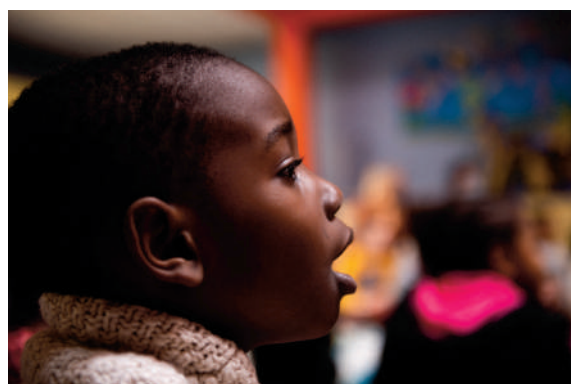


J.D.

Les 4 000 Sud en action. Le mercredi 17 mars, une opération de grande lessive a été conduite place Georges-Braque dans le contexte de l'installation d'un portique à l'entrée du parking Braque et de la mise en place d'un sens unique dans la rue Honoré-de-Balzac.



Le neuf remplace l'ancien. Situé dans le quartier des Quatre-Routes, le bâtiment de l'ancienne Maison pour tous Youri-Gagarine et ancienne Maison de l'enfance a été démoli. À proximité, le nouveau bâtiment flambant neuf de la MPT accueille désormais les usager-ère-s.



La culture malgré la crise

Le vendredi 19 mars, le spectacle *Bastien sans main*, de la compagnie Théâtre du Phare, a été donné devant les grandes sections de l'école maternelle Charlie-Chaplin. Les enfants ont réalisé des dessins à cette occasion.



À MON AVIS



Gilles Poux,
maire

Objectif 1 000 emplois !

« La crise sanitaire continue malheureusement d'imprégner notre quotidien. Vous l'avez dit lors des quatre rencontres visio « Comment ça va ? », suivies par 400 d'entre vous. Vous avez partagé avec force, et parfois inquiétude, votre attente, votre exigence de voir les problèmes du quotidien – sécurité, propreté, santé – se régler. Ces rencontres ont aussi témoigné de ce besoin légitime de ne pas renoncer à bousculer les lignes pour vivre mieux, notamment dans le domaine de l'emploi. Nous voulons être au rendez-vous avec vous.

Il est paradoxal, et donc insupportable, alors que nous avons créé les conditions que notre territoire soit un lieu d'investissements massif (Jeux olympiques et paralympiques, Rénovation urbaine, Société du Grand Paris...) que le taux chômage soit deux, voire trois fois plus important que la moyenne nationale.

Ces dysfonctionnements pèsent sur nos vies et les logiques économiques sont à interroger pour inverser la tendance, mais tout de suite, nous pouvons exiger que les opportunités ouvertes par les investissements sur le territoire se traduisent en emplois pour les Courneuvien-ne-s, donc en qualité de vie.

« Sur cette question comme sur d'autres, nous ne voulons plus subir. Les 1 000 emplois à créer ne sont pas négociables. »

C'est ce défi que nous posons quand nous disons « 1 000 emplois nouveaux pour les Courneuvien-ne-s d'ici 2024 ». Sur cette question comme sur d'autres, nous ne voulons plus subir. Les 1 000 emplois à créer ne sont pas négociables. Ils sont nécessaires, pour offrir une perspective à tous les demandeur-euse-s d'emploi et notamment aux jeunes. Alors nous en faisons pour tou-te-s l'ordre du jour de notre ville.

Le 16 mars, l'État, le conseil régional, le conseil départemental, Plaine Commune, Pôle emploi, les Missions de l'emploi et des acteurs du monde économique se sont retrouvés en mairie pour en débattre et agir ensemble afin de réussir. À cette occasion, Mme Anne-Claire Mialot, Préfète déléguée pour l'égalité des chances, a affirmé : « *Au-delà des grands travaux, les entreprises doivent contribuer au développement de l'emploi sur le territoire.* »

Alors chiche et passons aux actes ! C'est notre pari, c'est notre engagement : avec Moudou Saadi, élu à la reconquête de l'emploi, nous suivrons ce travail ensemble pour bousculer ces réalités et réouvrir l'espoir. »



La distanciation physique, un geste barrière phare dans la lutte contre le Covid-19.

Situation sanitaire

Rester prudents face au Covid-19

En plus des restrictions sanitaires et de la vaccination, la lutte contre l'épidémie qui s'accélère dans le pays, et particulièrement en Seine-Saint-Denis, passe encore et toujours par les mesures de prévention individuelle.

La circulation du Covid-19 s'emballe. Nombre de nouveaux cas confirmés, nombre de patient-e-s hospitalisés et placés en services de soins critiques, nombre de décès, taux de positivité des tests... Depuis plusieurs semaines, sous l'effet notamment de la diffusion du variant britannique (plus contagieux et responsable d'infections plus sévères), les indicateurs se dégradent et la pression s'accroît sur le système hospitalier. Face à cette troisième vague, le gouvernement a mis en place, en plus du couvre-feu, des « mesures de freinage massives » comme la fermeture de certains commerces ou l'interdiction des déplacements interrégionaux sauf motifs impérieux ou professionnels dans 19 départements, dont la Seine-Saint-Denis. Si l'épidémie progresse de façon violente dans toute l'Île-de-France, où

80 % des soins devront sans doute être déprogrammés dans les hôpitaux publics et privés selon le ministre de la Santé, elle explose particulièrement dans le 93. Le département est le deuxième le plus touché de l'Hexagone. Et la situation dans les établissements scolaires, où le nombre d'enseignant-e-s, de personnels et d'élèves contaminés ne cesse d'augmenter, suscite de nombreuses inquiétudes. Lorsqu'un cas positif est détecté dans une classe, cette dernière doit être fermée. Au collège Georges-Politzer, les professeur-e-s ont ainsi fait jouer leur droit de retrait pendant deux jours parce qu'elles-ils ne peuvent plus assurer la sécurité sanitaire. Les appels se multiplient aussi pour vacciner au plus vite les enseignant-e-s et les personnels travaillant dans les écoles, collèges et lycées. Pour sortir de cette crise sanitaire, l'espoir

réside effectivement dans la vaccination. Au 24 mars, quelque 6,8 millions de personnes avaient reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19, soit 10,2 % de la population. Une couverture vaccinale largement insuffisante pour endiguer l'épidémie, mais qui devrait augmenter dans les semaines et mois à venir grâce à des mesures comme l'autorisation donnée aux infirmières de faire des injections à domicile ou l'extension de la compétence vaccinale à de nouveaux professionnel-le-s de santé (dentistes, vétérinaires...) et, surtout, grâce à l'augmentation du rythme de livraison des doses de vaccin. L'objectif des autorités ? Avoir vacciné 10 millions de Français-e-s d'ici mi-avril, 20 millions d'ici mi-mai et 30 millions d'ici mi-juin. En attendant que les restrictions sanitaires et la campagne de vaccination produisent leurs

effets, la population doit poursuivre ses efforts. Le port du masque, le lavage des mains, les gestes barrières, la distanciation physique et la limitation des contacts ont prouvé leur efficacité et doivent être appliqués même par les personnes vaccinées. On sait que le vaccin immunise contre les formes symptomatiques du Covid-19, mais on ignore encore s'il empêche la transmission du virus. L'espoir est là, mais la prudence reste de mise. ● Olivia Moulin

781

C'est le nombre de personnes diagnostiquées positives au Covid-19, rapporté à 100 000 habitant-e-s, sur la période du 20 au 26 mars en Seine-Saint-Denis. Ce taux d'incidence est le deuxième plus élevé du pays.

Le dépistage, un outil pour freiner l'épidémie dans les écoles

Depuis le 23 mars et jusqu'au 9 avril, des tests salivaires sont réalisés dans les établissements élémentaires de la ville pour évaluer la circulation du virus et casser les chaînes de contamination.



«Fais comme si tu mâchais un chewing-gum!».

C'est une activité particulière qui attend les écoliers de Paul-Doumer réunis dans le préau ce mardi 30 mars: cracher de la salive dans un flacon. «On vient se faire tester au coronavirus!» répond Widiiane, élève de CP, à la laborantine qui présente le dispositif aux enfants. «Et est-ce que vous savez comment faire? Il faut faire un maximum de salive dans votre bouche et, une fois que vous êtes prêts, vous dévissez le bouchon de votre flacon, vous enlevez votre masque et vous crachez dans le flacon. Après, vous remettez votre masque et vous levez la main pour qu'on vienne vérifier si vous avez craché assez de salive. Si c'est bon, vous

refermez le flacon», détaille l'employée du laboratoire Bio 2000.

Basé à Saint-Denis et mandaté par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, ce laboratoire effectue des tests de dépistage salivaire dans les 13 écoles élémentaires de la ville. Non invasifs, contrairement aux prélèvements nasopharyngés qui se révèlent souvent douloureux lors du passage de l'écouvillon dans la narine, les prélèvements salivaires sont particulièrement adaptés aux enfants. Et ils ne sont pas obligatoires: ils sont réalisés avec le consentement des parents ou des représentants légaux, recueilli en amont. «Il y a eu peu de refus, précise la directrice de Paul-Doumer,

Alexandra Gouzien. Environ 200 élèves vont se faire tester aujourd'hui, sur 259, mais certains enfants ne sont pas encore revenus à l'école après la fermeture de trois classes la semaine dernière. » Les élèves se succèdent ainsi tout l'après-midi, sous la supervision de la directrice, d'une enseignante, d'une membre de la direction académique et de deux agentes municipales. «Si tu n'arrives pas à produire assez de salive, fais comme si tu mâchais un chewing-gum, explique doucement Sylvie Luvet, employée au service Éducation, à un enfant. C'est rigolo de faire un truc que tu n'as pas le droit de faire d'habitude, non?» Après l'analyse des échantillons, le laboratoire doit envoyer les résultats par mail aux parents sous 48 heures maximum, pour qu'ils puissent prévenir la direction de l'école au plus vite en cas de test positif. La fermeture de la ou des classes concernées permet alors d'éviter la diffusion du virus. ● O.M.

Après l'analyse des échantillons, le laboratoire envoie les résultats sous 48 heures maximum.



LA VACCINATION EN PRATIQUE

Qui peut être vacciné dès maintenant?

Les personnes âgées de 70 ans et plus vivant à domicile; les personnes vivant dans un Ehpad, une USLD, une résidence autonomie ou une résidence services; les personnes vulnérables à très haut risque de développer une forme grave du Covid-19 (la liste des pathologies concernées figure sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé) quel que soit leur âge; les personnes en situation de handicap vivant dans une MAS ou un FAM quel que soit leur âge; les personnes âgées de 50 à 69 ans souffrant d'au moins une comorbidité (la liste des comorbidités concernées figure aussi sur le site du ministère); les personnes âgées de 60 ans et plus vivant dans des foyers de travailleurs migrants et les professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social. Où se faire vacciner? Dans

un centre de vaccination comme le Centre municipal de santé ou le «vaccinodrome» qui devrait ouvrir le 6 avril au Stade de France à Saint-Denis; sur son lieu de soin; chez son médecin traitant; auprès du médecin du travail et en pharmacie. Avec quels vaccins? Les vaccins de Pfizer-BioNTech et de Moderna dans un centre de vaccination, en Ehpad et sur son lieu de soin et le vaccin d'AstraZeneca chez son médecin traitant, en pharmacie, auprès de son médecin du travail, en Ehpad ou sur son lieu de soin. De nouveau administré après quelques jours de suspension, le vaccin d'AstraZeneca est associé à un risque «très rare» de thrombose atypique d'après l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) mais présente un rapport bénéfices-risques favorable. **Prise de rendez-vous par téléphone au 07 78 55 59 86 ou sur place.**

PLANNING DE LA CAMPAGNE DES TESTS SALIVAIRES

ÉCOLE	DATE
Charlie-Chaplin	2 avril
Anatole-France	2 avril
Louise-Michel	6 avril
Robespierre	6 avril
Joséphine-Baker	8 avril
Rosenberg	8 avril
Saint-Exupéry	9 avril

Les dépistages seront réalisés de 8h30 et 12h.

Comment ça va ?

La Ville a proposé quatre rendez-vous en ligne pour maintenir le dialogue avec les habitant-e-s sur la crise sanitaire et sur leurs problématiques de quartier.

Bonjour, comment allez-vous ? » Ce jeudi 18 mars, deux hommes vêtus d'un costume et d'un béret gris et rouge saluent les parents d'élèves et les passant-e-s, esquissent des pas de danse sur de la musique instrumentale diffusée par une sono et distribuent des flyers devant l'école maternelle Charlie-Chaplin. Sont-ils des démarcheurs ? Non, ce sont des crieurs de rue de la compagnie de théâtre Annibal et ses éléphants. « C'est la Bip-Bip, la Brigade d'intervention poétique, pour vous servir ! » lance le comédien Irchad Benzine, avant d'inviter les gens à participer le soir même à la première des quatre rencontres de quartiers organisées par la municipalité. « Si vous avez des besoins, des envies, des problèmes par rapport à votre quartier, vous pourrez en parler directement au maire et aux élus. » Un mode de communication inédit pour un dispositif inédit. Crise sanitaire oblige, les échanges vont se tenir en visioconférence et vont être retransmis

en direct sur le site internet de la Ville. Crise sanitaire oblige aussi, la pandémie, sa gestion et son impact sur la vie et sur le moral des habitant-e-s vont être au cœur de la première partie de la rencontre. « Le but, c'est de voir ce qu'on peut mettre en place localement pour adoucir les restrictions et les privations, pour rendre la situation moins pénible, explique Héroïse Leterrier, responsable de l'Unité Démocratie participative au service Démocratie participative/Vie associative. Il faut toujours veiller à la protection sanitaire des gens, mais il était urgent de leur permettre d'exprimer leur ressenti et leurs difficultés au quotidien, de recréer ou de renforcer le dialogue avec eux. »

Des agent-e-s du service et des médiateur-ice-s accompagnent ainsi les crieurs de rue au fil de leur parcours dans le quartier la Gare/Centre-ville pour recueillir directement la parole des Courneuvien-ne-s. Cour des Maraîchers, Farida fait part de son sentiment d'insécurité. « Il faudrait faire quelque chose pour que



En direct sur le site internet de la Ville.

ça s'arrange. Ma fille de 19 ans a peur de sortir le soir. Sinon, franchement, je n'ai rien à dire. C'est tout propre à La Courneuve, je travaille à Paris dans le 19^e et ce n'est pas propre comme ça ! » Pour les habitant-e-s qui ne peuvent pas participer aux visioconférences, la Ville a aussi mis en place un répondeur téléphonique et une adresse électronique où formuler ses questions et ses propositions, trans-

mises ensuite au maire et aux élu-e-s. « Confinés peut-être, lancent les crieurs de rue, mais concernés ! » ● Olivia Moulin

400

c'est le nombre d'habitant-e-s qui ont suivi les rencontres de quartiers.

Retour sur les rencontres

Le tour des quartiers

Vaccination, problèmes de sécurité, rénovation urbaine... Du 18 au 26 mars, les riverain-e-s ont pu échanger avec le maire et les élu-e-s en visioconférence. Une première. Compte-rendu de ces rencontres que vous pouvez visionner sur le site de la Ville www.lacourneuve.fr.

La Gare/Centre-ville, jeudi 18 mars



Les crieurs de rue devant l'école maternelle Charlie-Chaplin.

Pour cette première rencontre de quartier en visioconférence, le maire Gilles Poux tient à saluer les habitant-e-s pour leurs efforts face à l'épidémie. « Ça pèse de ne pas savoir ce que sera demain. Le seul espoir, c'est la vaccination, mais la fourniture de doses doit s'accélérer fortement pour arriver à l'immunité collective. » Une fois la crise sanitaire abordée, ce sont les problèmes de sécurité et d'incivilités qui sont au cœur des échanges. Vente à la sauvette devant la gare RER, tapage dans le quartier des Tilleuls, squat au 42, boulevard Pasteur... Face à la colère de plusieurs habitant-e-s, les élu-e-s rappellent que la solution passe par la sécurisation et la répression, grâce aux effectifs supplémentaires obtenus pour le commissariat, mais aussi par la médiation et l'action sociale. « Ces vendeurs à la sauvette, ces squatteurs, ces gens alcoolisés sont en situation de misère et certains ne connaissent pas ou n'accèdent pas à leurs droits », explique l'adjointe au maire déléguée aux solidarités et à l'inclusion sociale Amina Mouigni. Quant aux voitures garées sur le trottoir devant le commissariat, elles appartiennent aux policiers-ère-s. Une solution de stationnement sur le parking de l'école Louise-Michel va être mise en place indique l'adjoint au maire délégué au droit aux transports et aux mobilités durables Mehdi Hafsi. Au niveau du parvis de la gare, les élu-e-s annoncent aussi l'installation prochaine d'un marché avec des stands construits, pour réduire les passages et empêcher les occupations illégales. L'ensemble du système d'éclairage public sera aussi repensé sur ce secteur. ●

Les 4 000 Sud, mardi 23 mars



En bas de la Tour, sur la place Miriam-Makeba.

Lorsque plusieurs habitant-e-s se demandent si les mesures de protection contre le Covid sont suffisantes dans les établissements scolaires, le maire explique que les tests salivaires organisés dans les écoles permettront d'évaluer la circulation du virus. « *Des roulements sont organisés dans les cantines* », rappelle aussi l'adjointe déléguée au droit à la santé Zaïnaba Said Anzum à une mère de famille inquiète par rapport à la taille des locaux. Mais le choix fait par le gouvernement de confiner sans confiner place le pays « *sur une ligne de crête extrêmement fragile* » d'après Gilles Poux. Les participant-e-s évoquent ensuite le programme de rénovation urbaine au mail Maurice-de-Fontenay. C'est vers début mai que devrait avoir lieu la restitution de l'enquête sociale, prélude au processus de relogement. « *On ne voit pas forcément de constructions dans le quartier, on a des habitants qui ont peur de se voir relégués dans d'autres villes* », indique Aly Dioura, président de l'Amicale des locataires. Si tout sera fait pour respecter leurs volontés, les possibilités de relogement dans du neuf n'émergeront pas avant 2022-2023. Sur les problèmes de stationnement, pointés notamment par une habitante de la place Georges-Braque, la Ville travaille avec les bailleurs sociaux à sécuriser l'offre de places de parking souterrain et à réduire leur coût de location. « *On va trouver des solutions d'ici la fin de l'année pour libérer l'espace public* », précise l'adjoint délégué au cadre de vie Rachid Maiza. ●

Les Quatre-Routes, mercredi 24 mars



Dans le square Jean-Jaurès.

Sur fond d'emballlement de l'épidémie, le maire Gilles Poux annonce une augmentation de la capacité de vaccination au Centre municipal de santé pour passer jusqu'à 1 400 vaccinations par semaine d'ici à quinze jours. Une dynamique qui permet d'obtenir un rendez-vous dès le lendemain ou le surlendemain. Une habitante qui ne trouve pas de créneau sur Doctolib pour sa mère de 71 ans est ainsi invitée à passer par le numéro mis en place pour donner la priorité aux Courneuvien-ne-s ou à se rendre sur place. Les problèmes de sécurité suscitent ensuite de nombreuses interpellations. « *On ne voit aucune amélioration malgré les renforts de police!* » s'énervait Christelle. S'il faut encore renforcer la présence policière d'après la conseillère municipale Yalini Santhirasa, il faut aussi mener un travail d'accompagnement social et d'accès aux droits, selon l'adjoint délégué aux pratiques de démocratie participative et de citoyenneté Sacha Moskowitz. « *S'il n'y a pas aussi une mobilisation des citoyens pour se réapproprier les espaces de vie, on n'arrivera pas à inverser les choses* », insiste Gilles Poux. En matière de services publics et d'aménagements, les élu-e-s confirment la fermeture du centre dentaire, mais sont en discussion avec la CPAM pour qu'elle propose d'autres soins. À une habitante qui regrette les pistes cyclables provisoires mises en place en 2020, elles et ils précisent que la Ville va développer des alternatives à la voiture « *sécurisées et stabilisées* » dans le cadre de son prochain passage en Zone à faibles émissions. ●

Les 4 000 Nord, vendredi 26 mars



Rue Paul-Verlaine.

Vacciner dès maintenant les enseignant-e-s et les personnels qui travaillent dans les écoles, les collèges et les lycées. C'est la mesure que réclame la municipalité face à la dégradation de la situation sanitaire dans les établissements scolaires. Plusieurs habitant-e-s se posent en effet des questions sur la fermeture du collège Georges-Politzer, où les professeurs ont fait jouer leur droit de retrait, et sur la scolarité en temps de Covid. « *On a trop peur de rater notre année, ça devient dur à porter, l'école* », note une Courneuvienne de 15 ans. Jets de déchets par les fenêtres, dépôts sauvages... Le sujet de la propreté s'invite ensuite dans la conversation. Pour Niakate, qui habite rue Maurice-Ravel, « *les colonnes enterrées mises à la place des locaux poubelles ne sont pas adaptées* ». Des contenants plus grands peuvent être installés, mais il faut aussi lutter contre les usages déviants en lien avec les bailleurs sociaux, Plaine Commune et les habitant-e-s selon le maire Gilles Poux. Et que faire contre le point de deal situé au 10, rue Paul-Verlaine? « *On fait enlever les tags, on déploie des caméras de vidéoprotection, on interpelle l'État pour avoir plus de policiers nationaux* », répond l'adjoint au maire délégué aux droits de l'enfance et de la petite enfance Oumarou Doucouré. « *On n'a pas de réponse miracle, mais on ne lâche pas!* » D'autant que la transformation du quartier se poursuit : les espaces de jeux à côté de la Maison pour tous Cesária-Évora et la Maison de santé devraient ouvrir vers le mois de juin, d'après l'adjointe déléguée au droit au logement Corinne Cadays-Delhome. ●

La justice au plus pr

La Maison de justice et du droit de La Courneuve a 23 ans, signe d'un solide partenariat collectivité-justice. Au service de l'usager-ère, quelle que soit sa condition, d'accès gratuit, la MJD l'informe de ses droits et devoirs en matière de logement, santé, violence... Piliers de son action, l'accès aux droits et l'aide aux victimes.

Au pied du parc de l'hôtel de ville, la Maison de justice et du droit prend l'allure d'un pavillon discret. Prochainement, sa façade sera estampillée du logo vert « Point justice ». Ce label national, lancé en janvier par Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, constitue désormais la marque distinctive du réseau judiciaire français dont les 147 Maisons de justice et du droit du territoire.

Relais de l'institution judiciaire

Informar, écouter, orienter. C'est de tout cela dont il est question lorsque l'on parle de rapprocher la justice des gens. Vincent Toussaint en sait quelque chose. Greffier, il officie comme responsable de la Maison de justice et du droit de La Courneuve depuis cinq ans, assurant l'accueil du public et l'organisation des permanences : « L'une de nos missions est l'accès aux droits à la fois administratif et judiciaire. Différents partenaires spécialisés interviennent en la matière. » C'est le cas de la Ligue des droits de l'homme, axée sur le droit des étrangers : « Il constitue un tiers des demandes globales de la MJD. La régularisation, le regroupement familial et, pour une infime partie, les demandes concernant les visas pour les recours en cas de rejet », précise Vincent Toussaint. Sur place aussi, SOS Victimes, qui accompagne les victimes d'infractions notamment pour constituer le dossier CIVI (Commission d'indemnisation des victimes d'infractions), et le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), dont le siège départemental est implanté à La Courneuve. Celui-ci mène une lutte

active contre les violences faites aux femmes, en étroite collaboration avec la municipalité : « Cette permanence d'informations juridiques, gratuite et anonyme, est destinée à toutes les femmes, quelle que soit leur condition, y compris les femmes sans papiers qui souvent n'osent pas pousser la porte d'une structure qui s'intitule "justice" », souligne Céline Foulc du CIDFF 93.

Les litiges entre l'administration et le particulier sont réglés par le délégué du Défenseur des droits. En vérifiant l'absence de déni de justice, il s'assure que les droits et les libertés du justiciable ont bien été respectés. Ce n'est pas un avocat, contrairement à ce que beaucoup pensent. Poussé par l'urgence ou une situation inextricable, le public vient à la MJD souvent sans réelle connaissance de ses missions : « J'entends souvent : "On m'a dit de venir ici..." Or nous ne traitons pas tout. Le public nous confronte régulièrement à des questions nouvelles, dont le domaine ne relève pas forcément de la compétence de la MJD d'ailleurs. Cela permet de mettre à jour nos propres connaissances des textes de loi », glisse le greffier.

Émanation du ministère de la Justice, les MJD sont naturellement des relais de l'institution judiciaire. À ce titre, le délégué du procureur de la République y reçoit mineur-e-s ou majeur-e-s sur convocation afin de faire exécuter les décisions alternatives aux poursuites, prises par le procureur : rappel à la loi, mesure de réparation...

La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) y est installée aussi. Dans un autre registre, le notaire de La Courneuve reçoit le public une demi-journée par mois. Maître Thonnat renseigne sur les



La Maison de justice et du droit, avenue de la République.

procédures immobilières, successions, droits matrimoniaux, Pacs...

Lieu ressource, financé par le ministère de la Justice et la Ville, la MJD de La Courneuve est l'une des pionnières. Ouverte en 2000 dans la foulée de la loi de 1998*, elle repose sur un sérieux maillage du territoire, en contact

constant avec ses structures sociales, associatives et judiciaires. Fruit de ce travail, les permanences sont loin de se désespérer. ● Mariam Diop

* 1998 : loi n° 98-1163 du 18 décembre 1998 relative à l'accès au droit et à la résolution amiable des conflits.



Vincent Toussaint, greffier à la Maison de justice et du droit.

ères des citoyen-ne-s



Virginie Salot

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT
2, avenue de la République
Tél. : 01 49 92 62 05

Lun : 9h à 13h – 14h à 16h30
Mar : 8h30 à 13h – 14h à 16h30
Mer : 9h à 12h – 13h à 17h
Jeu : 9h à 12h30 – 13h30 à 17h30
Ven : 8h30 à 12h30 – 13h30 à 16h30

PERMANENCES DES INTERVENANTS :
Ligue des droits de l'homme, SOS Victimes,
CIDFF contre les violences conjugales,
Droit et Handicap, juriste du CDAC (Conseil
départemental d'accès aux droits), avocats,
notaire, écrivain public.

5265

C'est le nombre de personnes reçues
par la Maison de justice
et du droit de La Courneuve
en 2020.

À SAVOIR

Accéder à vos droits

De nombreux dispositifs se déploient sur le territoire.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Plusieurs mesures d'aide sont proposées aux Courneuvien-ne-s. Les CCAS possèdent une double fonction : accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispenser l'aide sociale facultative (aide alimentaire, aide financière...).

Dans les aides légales, on trouve :

- **L'instruction administrative** pour obtenir le revenu de solidarité active (RSA). Il faut prendre rendez-vous auprès du CCAS pour vérifier dans un premier temps son éligibilité.
- **Le Fonds de solidarité énergie (FSE) :** aide au paiement des factures d'électricité et de gaz (uniquement des opérateurs historiques, EDF et Engie).
- **Le dispositif Eau solidaire :** aide au paiement des factures d'eau, mis en place en 2011 par le SEDIF, permet d'apporter une aide au paiement des factures ou charges d'eau.
- **L'aide à la domiciliation** pour les personnes sans domicile stable : permet aux sans-domicile de pouvoir recevoir leur courrier au CCAS.
- **La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) :** instruit les dossiers de demandes d'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) et de carte Améthyste (pass Navigo destiné aux personnes âgées ou handicapées les plus modestes).

Dans les aides facultatives, on trouve :

- l'aide locale (de 210 euros par an) pour

les personnes de plus de 62 ans ayant des ressources inférieures ou égales à l'ASPA ;

- les aides alimentaires ;
- l'aide aux frais d'obsèques ;
- les demandes d'instruction de dossier pour bénéficier du Fonds de solidarité logement (FSL) ;
- l'aide au maintien à domicile ;
- l'accompagnement des ménages en situation de surendettement ou d'impayé locatif.

Service Action sociale, pôle administratif Mécano – 3, mail de l'Égalité / 58, avenue Gabriel-Péri, 01 49 92 61 00.

Accompagnements juridiques

- **Droits des étrangers :** le vendredi de 14h à 16h30 à la Maison pour tous Cesária-Évora. Tél. : 01 49 92 66 00
- **Amicale des locataires du Mail-de-Fontenay :** permanence juridique. Accueille les habitant-e-s un samedi par mois pour les accompagner dans leurs démarches administratives. Tél. : 06 26 85 41 39
- **Amicale des locataires de la Tour Leclerc :** préservation et défenses des droits du locataire. Plus d'infos au 06 58 93 94 79 ou amicaledelatourleclerc@gmail.com
- permanence de l'**Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) :** les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois au pôle administratif Mécano.

Toutes les informations sur :
lacourneuve.fr

TÉMOIGNAGE

Sandra

« Je me sépare du papa de mes deux enfants, je veux faire valoir leurs droits, les miens et obtenir la pension alimentaire. Une assistante sociale m'a conseillée de me rendre à la MJ. Je suis originaire du nord de la France et je me retrouve à La Courneuve, une ville que je ne connais pas bien. Je le sens, tout est différent : la vie, la densité de la population... beaucoup de gens sont dans le besoin, c'est plus compliqué de faire des démarches. Ici j'ai rencontré une juriste, elle me suit depuis plusieurs semaines pour mettre au clair ma situation mais on n'en est qu'au début. J'ai mis deux mois avant de me décider à pousser la porte de la Maison de justice. Je n'avais pas forcément envie de raconter ce qui m'arrive à une personne inconnue. Il faut aussi accepter le fait qu'on a parfois besoin d'une aide. Je pense qu'on devrait ajouter le mot "social" à Maison de justice et du droit, ça ferait moins peur aux gens. »

Commémoration

Il y a 150 ans, place à la Commune !

La Commune de Paris de 1871 a inspiré les mouvements révolutionnaires du ^{xx}e siècle et les progressistes s'en sont nourris dans la mise en œuvre de leurs politiques. Cela est vrai dans l'action des gouvernements et dans celle de nombreuses municipalités. La Commune de Paris fait figure d'avant-garde dans beaucoup de domaines.

Illustrations *dugudus*

L'expérience n'a duré que du 18 mars au 28 mai 1871, mais démocratiquement, le legs est immense. Les communards, souvent de simples ouvriers, ont d'abord prouvé, dans un contexte d'effondrement de l'État, qu'ils pouvaient gérer par eux-mêmes les affaires publiques. Coordonnés par Andrieu, ancien employé à l'Hôtel de Ville, l'administration parisienne a été dirigée par des républicains actifs en lieu et place des agents municipaux. Et si les commissions municipales d'arrondissement étaient en 1871 nommées par les membres de la Commune, la Garde nationale a expérimenté une forme originale de démocratie directe. La Commune a également ouvert le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers, avec de grandes figures comme le Hongrois Léo Frankel, le Polonais Jaroslaw Dombrowski ou la Russe Élisabeth Dmitrieff. Les femmes ont aussi été très présentes pendant la Commune, le droit de vote leur ayant été ouvert dans plusieurs quartiers. Sur le plan de la démocratie sociale aussi, les avancées sont notables. Theisz, ouvrier bronzier, fait fonctionner la poste et crée pour cela un Conseil consultatif des employés où les travailleurs pourront participer aux décisions de l'entreprise. Les artistes parisiens se groupent en fédération le 14 avril sous l'impulsion de Courbet. Celle-ci est dirigée par un comité élu au suffrage universel des artistes. Si, dans le contexte du premier socialisme, on ne « communalise » pas encore la vie économique, le 16 avril, on recense et on réquisitionne des ateliers abandonnés qu'on confie à des ouvriers associés, à qui on donne la préférence pour les marchés sur les entrepreneurs privés.

Des avancées sociales importantes

L'éducation est aussi privilégiée. C'est le domaine du délégué Édouard Vaillant, 31 ans, aidé dans sa tâche par les

organisations républicaines nées à la fin de l'Empire pour la promotion d'un enseignement laïc. À la mi-mai, le traitement des instituteurs

des congrégations religieuses depuis la loi Falloux de 1850, les commissions communales de nombreux arrondissements les laïcisent. D'ailleurs, le 2 avril, la Commune décrète la séparation de l'Église et de l'État.

Socialement, les avancées sont importantes. La commission du travail et de l'échange, dirigée par l'ouvrier Frankel, interdit les amendes et retenues sur les salaires et décide, le 5 avril, de mettre en place dans chaque arrondissement un Bureau municipal de renseignement où se confronteraient l'offre et la demande, afin d'éviter le prélèvement au passage par des intermédiaires. Le 20 avril, le travail de nuit des ouvriers boulangers est supprimé. Des boucheries municipales et des cantines pour les indigents sont ouvertes dans les arrondissements.

Dans les hôpitaux, les sœurs de la Charité sont remplacées par des infirmières laïques. Les jeux de hasard sont interdits dans la rue, les maisons de tolérance sont fermées et tout citoyen en état d'ivresse est arrêté car « les ivrognes oublient et le respect d'eux-mêmes et leur devoir de citoyen ». Les objets engagés au mont-de-piété d'une valeur inférieure à 20 francs sont restitués. Certes, en si peu de temps, sous la menace d'une destruction militaire par le gouvernement de Thiers installé à Versailles et alors que le mouvement ouvrier est encore balbutiant, les réalisations de la Commune de Paris n'ont été que partielles. Mais ce grand événement continue d'inspirer celles d'aujourd'hui. ● Nicolas Liébault

Sources :

– Jacques Rougerie, *La Commune et les Communards*, Gallimard, 2018
– Jean-Louis Robert (dir.), *Le Paris de la Commune 1871*, Belin, 2015



Louise Michel

rice-s est doublé, avec pour la première fois une égalité de rémunération entre les hommes et les femmes. On complète l'enseignement primaire par un enseignement professionnel, avec l'ouverture de cinq écoles féminines. La moitié des écoles publiques de Paris étant aux mains

Les grandes dates de la Commune de Paris

1870

- **19 juillet** : début de la guerre entre la France et la Prusse
- **2 septembre** : désastre de Sedan
- **4 septembre** : chute du Second Empire
- **18 septembre** : début du siège de Paris par l'armée prussienne

1871

- **28 janvier** : armistice – fin du siège de Paris
- **8 février** : élections législatives – majorité monarchiste
- **19 février** : Thiers, chef du gouvernement de Versailles
- **26 février** : signature des préliminaires de paix
- **3 mars** : constitution de la Fédération de la Garde nationale de Paris
- **18 mars** : Thiers cherche à enlever les canons de la Garde nationale : insurrection de Paris
- **26 et 28 mars** : élections et proclamation de la Commune de Paris
- **2 avril** : début de la guerre entre Paris et de gouvernement de Thiers
- **1^{er} mai** : création du Comité de salut public
- **21 mai** : entrée des Versaillais dans Paris
- **21 mai à 28 mai** : « semaine sanglante » (massacre des communards)



Louis-Guillaume Debock

Illustrations de Dugudus issues de l'ouvrage **NOUS LA COMMUNE** en vente sur le site internet : noulacommune.fr

Résoudre pacifiquement les conflits

Depuis l'an passé, dix-huit élèves du collège Raymond-Poincaré participent à un atelier initié par le Point information jeunesse (PIJ) de la Ville. Objectif: prévenir et empêcher la violence.



Dans cet atelier co-animé par le CPE Dylan Chêne, Lamia Berraï, médiatrice (à gauche) et Laurence Clémenti, du PIJ (à droite).

Autour d'une table, deux conseillers principales d'éducation (CPE) reçoivent à tour de rôle deux élèves. La jeune fille s'est confiée à une professeure: elle est harcelée par un garçon, qui se moque de ses vêtements, craint de le dénoncer par peur des représailles. Le garçon nie les faits et se défend en accusant la jeune fille de l'avoir frappé. Après avoir entendu de multiples témoins, soulevé des inco-

hérences, recoupé des informations et rédigé un rapport, les CPE sont formelles: la jeune fille a bel et bien été agressée et, pour se défendre, elle a violemment frappé son agresseur. Le verdict tombe: la jeune fille doit s'excuser pour son geste brutal; le jeune homme est sanctionné, ses parents informés et il devra être pris en charge dans une structure qui accueille les élèves exclus, afin notamment d'être suivi psychologi-

quement. Cette scène est à prendre au sens théâtral du terme. Car si elle se déroule bel et bien au collège Raymond-Poincaré, les protagonistes de l'affaire sont en fait des élèves qui suivent depuis l'an dernier un atelier d'un genre particulier. Construit en plusieurs phases, il a d'abord permis aux participant-e-s, élue-s au conseil de la vie collégienne, de définir ce que sont les différentes formes de violence, d'évoquer des expériences

personnelles et de se former à la gestion d'une situation violente pour apporter une réponse juste et proportionnelle à la faute commise.

« Le projet a été initié par le Point Information Jeunesse en novembre 2019, explique Anziza Mzé, informatrice jeunesse. Il devait se dérouler sur une année mais le premier confinement y a mis un coup d'arrêt alors que les élèves s'apprétaient à visiter un tribunal. Il a repris en janvier 2021. La finalité, c'est de permettre aux jeunes de régler les problèmes de violence entre eux avant que ça ne dégénère. C'est de la médiation par les pairs. »

Découvrir les métiers du droit

Les élèves ont également rencontré une avocate, une juge et une procureure qui ont parlé de leur métier, expliqué quelles sont les conséquences pour tout acte de violence. Une opportunité pour découvrir les métiers du droit qui a ouvert aux collégien-ne-s des perspectives en termes d'orientation. « C'est un projet expérimental qui part du conseil de discipline et fait progressivement le parallèle avec ce qui peut se passer à l'extérieur du collège et la manière dont chacun peut se positionner, un apprentissage de la citoyenneté », précise Dylan Chêne, CPE, qui co-anime l'atelier avec Lamia Berraï, médiatrice à l'association PPV93, Partenaires pour la ville 93. Deux autres séances attendent les élèves cette année et l'expérience devrait se poursuivre l'an prochain. ● Joëlle Cuvilliez

Mobilisation pour la planète

Climato-engagé-e-s !

Les vendredi 19 et samedi 20 mars a eu lieu dans plus de 200 villes du monde entier une grève en faveur du climat. À Paris, le collectif Youth for Climate (jeunes pour le climat), la branche française de Fridays for Future, organisait une marche le 19 mars comme dans d'autres villes françaises. La veille, en fin de journée, le maire de La Courneuve a invité différents acteur-ice-s à un débat sur ce thème via la plateforme Zoom, des échanges qui ont été retransmis par l'intermédiaire d'un Facebook Live. Outre Gilles Poux ont par-

ticipé à la discussion Pascal Le Bris, son adjoint délégué au développement durable, Jean-François Julliard, le directeur général de Greenpeace France, ainsi que Bahar Ilhan et Apolline Gonzalez, deux étudiantes inscrites à Paris 8 Saint-Denis, des jeunes filles très impliquées sur ces questions, ayant été éco-déléguées au lycée Jacques-Brel. Le maire et son adjoint ont commencé par rappeler que la Ville s'était déclarée récemment en état d'urgence climatique et social. « N'oublions pas que les habitants des quartiers populaires sont à la

fois les premières victimes de la pollution et les moins responsables de celle-ci », ont affirmé les élus. Le débat a ensuite porté successivement sur des sujets aussi variés que la mobilisation de la jeunesse, les menus dans la restauration collective ou le renouvellement des véhicules dans le cadre de la Zone à faibles émissions (ZFE). Au fil d'un débat qui a duré une heure, les internautes ont aussi pu poser leurs questions via le chat Facebook et les participant-e-s y ont répondu. Une expérience à rééditer. ● Nicolas Liébault

35

C'est le nombre de villes françaises où grèves, manifestations et actions de désobéissance civile pour le climat ont été organisées les 19 et 20 mars.

Éducation

À l'école du potager

Dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), les enfants des écoles ont la possibilité de planter fleurs et légumes au potager de la Reine près des Six-Routes. Un Festival du printemps s'étale sur plusieurs semaines afin de sensibiliser le plus grand nombre à l'agriculture.



Les CE1 de l'école Louise-Michel ont découvert l'agriculture.



Léa Desjours

Étonnant endroit que ce potager de la Reine installé au beau milieu d'une grande zone herbeuse de la ville! Un morceau de verdure au milieu du béton. Situés avenue Roger-Salengro, non loin du chantier du Grand Paris Express des Six-Routes, les légumes et les fleurs qui y poussent sont offerts à la vue plongeante des habitant-e-s des tours voisines. Tout près du potager, le moulin Fayvon n'est pas pour l'instant accessible au public.

Faire pousser des plantes

Ce lundi 22 mars, Thomas Gieu et Jonathan Baure accompagnent au potager de la Reine la trentaine d'élèves composant leurs classes de CE1. La venue de ces enfants de l'école élémentaire Louise-Michel s'inscrit dans le cadre du PEAC, mais aussi du Festival du printemps organisé par Monte Laster, un artiste texan qui anime l'association French American

Creative Exchange (FACE), et son équipe. On entend les enfants venir de loin! Elles et ils arrivent en fanfare au son d'instruments à vent et à percussion qu'ils ont fabriqués et se retrouvent autour d'un petit bassin garni de fleurs, en plein centre du potager. Les élèves entonnent alors la chanson *Y en a assez!* (« du gaspillage, de l'absence de partage », explique un enseignant) qu'elles et ils ont composée dans le cadre du Passeport musique mis en place par la Ville. Après un discours de Monte Laster, les enfants sont répartis en groupes. L'un entreprend de construire un épouvantail à partir de tissus africains dont les enfants ont récupéré les chutes. On vote sur le tissu: c'est le bleu qui gagne! On remplit l'épouvantail de paille, mais aussi – originalité – de terre... pour que des fleurs puissent y pousser. Un autre groupe se rend dans une cabane située à côté, où différentes plantes sont entreposées. Monte Laster explique aux élèves la

différence entre une pensée, une jonquille, un forsythia... Un groupe entreprend de creuser des trous et y dispose des fleurs à partir de pots apportés par les élèves. On les arrose et on met les mains dans la terre: à la grande joie des enfants, des vers en sortent de partout. Les enseignants en profitent pour leur rappeler ce que sont une racine, un pétale, une tige, des renseignements déjà donnés en classe. Puis les groupes permutent afin que tous bénéficient des ateliers. À la fin, la fanfare se reconstitue et, au son des instruments, les enfants reprennent le chemin de l'école. ● Nicolas Liébault

300
C'est le nombre de plantes
répertoriées aux Six-Routes
par FACE avant
le commencement des
travaux de la gare.

La parole à Monte Master



Le principe est que chaque classe fasse un petit projet pour le potager, avec une surprise pour chaque école. Avec les restrictions, pour le Festival du printemps, comme on ne pouvait pas le faire d'un seul coup avec 200 enfants, on s'y prend à plusieurs fois: chaque semaine, deux classes viennent ici. Cela offre la possibilité aux enfants confinés de mettre la main dans la terre, de découvrir des vers de terre, des coccinelles. Cela s'inscrit plus largement dans le projet du potager de la Reine aménagé depuis trois ans, en référence à la reine des abeilles car des ruches présentes dans trois écoles vont être transportées ici plus tard. Nous sommes en lien avec le potager du Roi et l'école de paysagisme de Versailles. Nous y avons effectué une visite la semaine dernière et réalisé un petit film qui sera projeté dans les classes. Plus tard, les enfants vont se rendre à l'École des beaux-arts de Paris où ils consulteront le plus vieil herbier de France qui date du Moyen Âge, le Tractatus de Herbis. Les 200 enfants qui vont passer au potager disposent de cahiers noirs auxquels chacun contribue à partir des plantes collectées ici. Les 200 volumes composeront une encyclopédie: le Tractatus de Herbis de La Courneuve. Mais l'objectif est surtout de voir comment on prend soin de la nature, comment elle prend soin de nous, en se reconnectant avec le terrain. » ●

Propos recueillis par Nicolas Liébault

Partagez votre regard!

« Mon patrimoine en Seine-Saint-Denis » est un concours photo, conçu par le Département de la Seine-Saint-Denis, qui se déroule du 1er avril au 2 mai 2021. Ouvert au grand public, il a pour prix une tablette et un appareil photo à gagner. Monuments, usines, maisons, logements collectifs, écoles, équipements sportifs... : partagez votre regard sur le patrimoine architectural du territoire. Pour cela, vous pouvez remplir le formulaire d'inscription sur le site ssd.fr/MonPatrimoineEnSSD. Joignez-y votre photographie et sélectionnez votre catégorie: « Adulte » ou « Jeunesse (plus de 10 ans) ».

Bilan et perspectives

Passé difficile pour le basket

Un an après le déclenchement du premier confinement, la municipalité fait le point avec les clubs sportifs de la ville. État des lieux avec le Basket Club Courneuvien.



De gauche à droite, Malika Kertoubi, Cindy Sénigout, Mokrane Rahmoune et Pascal Le Bris.

Mercredi 24 mars, Pascal Le Bris, adjoint au maire délégué aux pratiques sportives, accueillait quatre dirigeantes du Basket Club Courneuvien (BCC). « Je souhaite rencontrer tous les clubs de la ville pour faire le point sur leur situation, leur a annoncé l'élus. Je veux aussi rencontrer les jeunes qui fréquentent les clubs. »

Il a expliqué que la Ville a lancé une enquête sur la manière dont les jeunes Courneuvien-ne-s perçoivent leur ville pour pouvoir prendre en compte leurs besoins et leurs attentes, et s'est lancé le défi de favoriser la création de 1000 emplois supplémentaires sur son territoire d'ici à 2024.

Les effets bénéfiques du sport au-delà de la pratique

« Les seniors n'ont eu que trois semaines d'entraînement depuis la rentrée ! » Le cri du cœur poussé par Cindy Sénigout, la présidente du BCC, résume la situation. Perte financière importante, hémorragie d'adhérent-e-s, équipes atomisées, le club traverse un tunnel bien sombre. Mais les séquelles qu'il faudra gérer vont bien au-delà de la pratique du basket. « Le sport, c'est aussi le moyen de lutter contre l'inactivité des jeunes, l'utilisation abusive des écrans, l'obésité, la délinquance, rappelle Malika Kertoubi, la secrétaire du BCC. Un jeune qui a trois entraînements par semaine et des matches le week-end ne traîne pas dans les rues. »

Les dirigeantes évoquent aussi le désarroi des familles. « Les licences ont été payées, mais en face, il n'y a pas de service », déplore Patricia Granche, la trésorière. « Au moment des inscriptions, nous avons proposé une réduction de 15 euros, mais c'est la gratuité que les parents attendaient », ajoute Cindy Sénigout. Pourtant, malgré les diffi-

cultés, l'association ne baisse pas les bras. Elle a proposé des activités pendant les vacances de la Toussaint et de Noël, a des projets d'initiatives collectives avec d'autres clubs. Elle monte un dossier auprès du Département pour obtenir des ballons et des paniers amovibles. « Il faut nous aider à trouver des terrains adaptés à la pratique du basket en extérieur », demande Cindy.

Rechercher ensemble des solutions

L'appel du BCC a été entendu. Il peut compter sur l'aide du service des Sports pour rechercher des équipements qui accepteraient de prêter leurs terrains, dénicher des espaces publics où les panneaux amovibles pourraient être posés. De son côté, Pascal Le Bris garantit le soutien de la municipalité : « L'an passé, nous avons augmenté l'enveloppe globale dédiée au sport de 55 000 euros. Malgré les restrictions budgétaires imposées à la collectivité, cette somme sera maintenue en 2021. » ●

Joëlle Cuvilliez

Du mieux pour les plus jeunes

Depuis le 20 mars, le couvre-feu repoussé à 19 heures permet aux utilisateur-rice-s du stade Géo-André de bénéficier de créneaux supplémentaires.

Jeudi 25 mars, 17 heures. Sur la pelouse, de jeunes footballeurs de l'AS La Courneuve effectuent une série de passes et de têtes avant de passer au jeu. Logique quand on est footballeur. Mais pour Trésor, Yacine, Moïse, Ryan, Amir, Omar et Aboubacar, ces retrouvailles du jeudi soir ont des allures de retour à la normale. En effet, depuis le 20 mars, « les activités sportives pour les mineurs, encadrées par des associations, sont autorisées dans les équipements ouverts sans limitation du nombre de personnes », dicit le gouvernement. « Le décalage du couvre-feu de 18 à 19 heures autorise cinq créneaux supplémentaires du lundi au vendredi », se réjouit Mokrane Rahmoune, responsable du service des Sports.

Une bonne nouvelle en effet, qui allège un peu la lourdeur des mesures subies depuis un an, comme le précise Nordine, correspondant de l'AS La Courneuve : « Pendant le premier confinement, la pratique sportive était interdite. Pendant le deuxième confinement, les entraînements ont pu se faire à l'extérieur, avec autorisation à signer, contacts interdits, gestes barrières obligatoires. Quand le confinement avec couvre-feu à 18 heures a été décrété, nous avons eu trois créneaux par semaine, mais avant 17h30. Maintenant, c'est la même chose... jusqu'à 18h30. Il faut vraiment s'adapter ! » ● J.C.



Entraînements supplémentaires pour les footballeurs au stade Géo-André.

État civil

NAISSANCE

MARS

5 Yanis Takour • 5 Abdoullah Naga • 9 Anaïs Amroun • 10 Brave Adah • 12 Aouda Soibaha • 12 Layah Himidi • 16 Youssef Gharbi • 16 Soraya Luyeye Mayamba • 19 Ziyen Mouhamad •

MARIAGES

• Chandran Sivarajah et Myriam Dif •

DÉCÈS

• Mansoura Merzouk ép Briguei • Françoise Ngo Matip ép Yogo • Yamina Kemmache ép Kaïbi • Messaouda Hammid ép Sahnoun • Abdallah Ait Ihiy • Belgacem Chairat • Hélène Fella ép Brugnolo • Giorgio Rocca • Jean-François Cornibert • Kandasamy Perinpanathan •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

• consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

• Place Pommier-de-Bois Tél. : 01 43 11 77 30

MÉDECINS DE GARDE

• Urgences 93 - Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

• Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris - Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.

MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

• 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis.- Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

• M. le maire, **Gilles Poux**, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante : mairie@ville-la-courneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élu-e-s, un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la mairie.

• M^{me} la députée, **Marie-George Buffet**, reçoit le deuxième lundi du mois sur rendez-vous. Tél. : 01 42 35 71 97

• M. le président du Conseil départemental, **Stéphane Troussel** reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@ville-la-courneuve.fr

PERMANENCES DES ÉLU-E-S SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élu-e-s de la municipalité ont repris à l'Hôtel de ville le mercredi et jeudi de 16h à 18h (inscription sur place entre 15h30 et 16h le jour même).

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...).

Consultation gratuite.

Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matins du mois, de 8h30 à 12h. Contacter l'UT Habitat de La Courneuve. - Tél. : 01 71 86 37 71

HORAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

AIMÉ-CÉSAIRE

Mardi et jeudi, de 14h à 18h, Mercredi, vendredi et samedi, de 10h à 18h. 1, mail de l'Égalité.



UNE AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES JEUNES EN INSERTION PROFESSIONNELLE.

Jusqu'à 1 300 euros pour passer son permis B. Depuis le 1^{er} mars, la Région Île-de-France propose d'aider les Francilien-ne-s de 18 à 25 ans en insertion professionnelle à décrocher le précieux certificat. Pour bénéficier de cette mesure, il faut résider dans la région et être inscrit soit dans l'un des dispositifs régionaux dédiés aux jeunes sans qualification (Écoles de la 2^e chance, Espaces de dynamique d'insertion et Parcours d'entrée dans l'emploi) soit dans une Mission locale, ou bien être demandeur-euse d'emploi et habiter dans un quartier prioritaire de la politique de la ville. L'aide, accordée dans la limite des crédits disponibles, est versée en deux fois : un premier versement pour valider la démarche de formation engagée et un second versement pour valider la réussite au permis. Pour faire la demande, rendez-vous en ligne sur le site de la Région Île-de-France. <https://www.iledefrance.fr/aide-au-permis-de-conduire-pour-jeunes-en-insertion>



LES CHÈQUES ÉNERGIE 2021 ARRIVENT POUR LES MÉNAGES LES PLUS MODESTES

La campagne d'envoi postal des chèques énergie a commencé le 29 mars et se terminera fin avril. Attribuée automatiquement en fonction des ressources et de la composition du foyer, cette aide, dont le montant varie entre 48 euros et 277 euros, permet de payer une partie de ses dépenses d'énergie (électricité, gaz naturel ou fioul) ou de rénovation énergétique. Cette année, elle s'ouvre à de nouveaux bénéficiaires (personnes résidant dans un Ehpad, dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées, dans une résidence autonomie et dans une unité de soins longue durée) et concerne ainsi plus de 5,8 millions de ménages. Il n'y a aucune démarche à effectuer pour en bénéficier, mais il est possible de vérifier son éligibilité sur le site internet du ministère de la Transition écologique à l'adresse suivante.

<https://chequeenergie.gouv.fr/eligibilite>

PERMANENCE DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU LOGEMENT



La Confédération nationale du logement (CNL) est la première organisation nationale de défense des droits des locataires, des (co)propriétaires et des accédant-e-s à la propriété. Elle se bat entre autres contre les saisies et les expulsions, les hausses de loyers et de charges, l'habitat insalubre. Elle permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une allocation au logement, d'un logement social, aide à monter les dossiers et renseigne sur toutes questions, y compris techniques et juridiques.

La CNL accueille gratuitement et sans rendez-vous locataires et (co)propriétaires à la Boutique de quartier des Quatre-Routes, 35, avenue Paul-Vaillant-Couturier, le lundi, de 14h30 à 18h.

IL NOUS A QUITTÉS L'ARCHITECTE HENRI GAUDIN

L'architecte Henri Gaudin est décédé à l'âge de 87 ans, le 5 mars dernier. Après s'être brièvement engagé dans la marine, il décide de devenir architecte « par passion du regard » et... par nécessité, « pour partir de chez lui ». Deux fois lauréat de l'Équerre d'argent, médaille d'or de l'Académie d'architecture en 1994, il refusera en 1989 le Grand Prix d'architecture. Il fut également professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles. On lui doit de nombreux logements sociaux en Île-de-France, le stade Charléty à Paris, l'École normale supérieure de Lyon, la concep-

tion du Grand Théâtre de Lorient, l'extension du palais de justice de Besançon, la rénovation du musée Guimet, la Cité de la musique et de la danse de Strasbourg mais aussi le bâtiment des Archives diplomatiques de La Courneuve. Le 3 septembre 2009, à l'occasion de son inauguration, il déclarait : « L'inscription du bâtiment des Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères sur le site de La Courneuve prolonge l'histoire de ce lieu et lui donne un nouveau statut (...). S'il est un lieu de stockage et de conservation, ce bâtiment est aussi et avant tout un car-

four de mouvements, de convergences et de départs, un lieu où la qualité des flux et de la communication prime sur l'accumulation (...). C'est par ses perforations que le bâtiment marque son affinité avec l'extérieur. Un dehors, espace commun ou public que nous avons la tâche de modeler. Oui ! Tel est bien le rôle de tout bâtiment que d'avoir le respect du dehors, de ce qui est partagé par tous, parce qu'il n'appartient en propre à personne. Lao-Tseu ne dit-il pas (et son dire est extraordinaire) que la façade de la maison appartient à celui qui la regarde ? » ● Joëlle Cuvilliez



Gérard Vidal

DU 1^{ER} AVRIL AU 2 MAI

CONCOURS MON PATRIMOINE EN SEINE-SAINT-DENIS

Monuments, usines, maisons, logements collectifs, écoles, équipements sportifs... Mettez en valeur la richesse de la Seine-Saint-Denis ! Partagez votre regard sur le patrimoine architectural du territoire. Créativité et originalité seront particulièrement appréciées.

Remplissez le formulaire d'inscription sur le site : ssd.fr/MonPatrimoineEnSSD
Joignez-y votre photographie et sélectionnez votre catégorie : Adulte ou Jeunesse (plus de 10 ans). Envoyez votre bulletin avant le 2 mai, minuit.

3 ET 5 AVRIL

MÉDIATHÈQUES INITIATION À LA DÉCOUPEUSE VINYLE



Léa Desjours

Avec son logiciel Silhouette Studio, la Cameo vous permet de découper avec précision le vinyle, le papier cartonné, le tissu, etc. Initiez-vous à ce programme afin d'interagir avec la machine et réaliser vos créations. Vous devez posséder une carte des médiathèques ou un compte numérique pour vous inscrire. Possibilité de s'inscrire en ligne, puis faire une demande de carte auprès des bibliothécaires.

Médiathèque Aimé-Césaire de 10h à 12h.
Sur inscription.

À PARTIR DE 12 ANS.

DU 5 AU 9 AVRIL

JONGLAGE PERFORMANCE

Performance street art/jonglage portée par la Maison des Jonglages : un jongleur et un graffeur seront l'espace public. Ils ont prévu plusieurs interventions, où l'artiste peint à la bombe sur des murs, parallèlement à la démonstration du jongleur à ses côtés.

Centre-ville principalement, en journée.

8 AVRIL

PROPRETÉ GRANDE LESSIVE



L.D.

La Ville et Plaine Commune organisent une opération grande lessive dans le secteur Quatre-Routes.

Villa Louis Nicolas Lemoine, de 6h à 13h.

RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunit pour le vote du budget.

Salle des fêtes de l'hôtel de ville, à 19h.

Retransmis sur le site de la Ville :

www.lacourneuve.fr

17 ET 24 AVRIL

PARC BOXING FORME FÉMININ

Activité 100 % féminine. Participez aux ateliers de remise en forme en utilisant les techniques de boxe pieds-poings pour un renforcement musculaire efficace, améliorez votre condition physique et votre souplesse.

Parc départemental Georges-Valbon, à 10h30 ou 11h30.

Inscription obligatoire : <https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr/les-parcs/parc-georges-valbon/agenda-avril/boxing-forme-feminin>.

À PARTIR DE 15 ANS.

DU 19 AU 30 AVRIL

SPORT ACTIVITÉS DE PRINTEMPS



L.D.

– Le matin, de 10h à 12h, au complexe sportif Jean-Guimier : multi-activités sportives.

– L'après-midi, de 14h à 17h : animations sur les espaces sportifs de proximité dans les différents quartiers de la ville.

21 AVRIL

PARC LES PETITES BÊTES

Découvrez les petites bêtes à six, huit pattes et plus. Munis d'une boîte-loupe, vous les observerez de plus près afin de mieux les connaître. Port du masque obligatoire à partir de 6 ans (non fourni). Afin de respecter les nouvelles mesures sanitaires, l'accès à cette activité est limité aux personnes vivant dans un rayon de 10 km autour du parc.

Parc départemental Georges-Valbon, de 14h à 16h. Inscription obligatoire : <https://parcsinfo.seinesaintdenis.fr/les-parcs/parc-georges-valbon/agenda-avril/les-petites-betes-du-parc>

DU 26 AU 30 AVRIL

STAGES SPORT ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Stage de basket-ball en anglais, proposé par le service des Sports pendant les vacances scolaires de printemps !

– Stage de sécurité routière proposé tous les après-midi.

Complexe sportif Jean-Guimier, sente de l'Esseau, de 10h à 12h. Pour y participer, il faut la carte Sport-Loisirs (gratuite). Renseignements et inscriptions au service des Sports, 57, avenue du Général-Schramm. Tél. : 01 49 92 60 80.

À PARTIR DE 10 ANS.

JUSQU'AU 9 MAI

APPEL À PROJETS FABRIQUES D'AVENIRS

Plaine Commune accompagne les initiatives des acteurs associatifs qui visent à explorer et rendre visibles diverses voies et expériences de transition écologique et solidaire. Jusqu'au 9 mai, proposez vos initiatives en suivant les critères de recevabilité précisés dans l'appel à projets. Le dossier de participation est à envoyer à l'adresse aap.fabriquesdavenir@plainecommune.fr
Pour toute question : 01 55 93 55 52 et 01 55 93 57 61.

TOUTES CES INFORMATIONS SONT SOUS RÉSERVE DES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES.

DÉCOUVERTE

C'est à proximité du plan d'eau, dans le parc départemental Georges-Valbon, que des promeneur-euse-s ont découvert ce 1^{er} avril plusieurs ichthusaprilis. C'est la première fois que la présence de cet animal assez rare est signalée à la rédaction de *Regards*. Celui-ci, qui ne se laisse pas si facilement attraper que cela, ne présente aucun danger pour la santé. Il peut tout au plus provoquer des crises de gelaô, aux effets euphorisants.

Tu cherches
UN JOB
pour juillet août

Offres pour
La Courneuve
Plage

Point information jeunesse
61, rue du Général-Schramm

Mer. au lun. : 10h-12h et 14h-17h50 (fermé le mardi)
et samedi de 11h-15h

Semaine job d'été
du mer. 7 au mer. 14 avril 2021

Francis Combes, éditeur

« L'édition repose sur la passion de soutenir des auteurs »

Francis Combes a fondé les célèbres éditions Le Temps des Cerises en 1992. Près de trente ans plus tard, il invite la poésie et la littérature humaniste à se poser à La Courneuve en y créant Le Merle moqueur, une association à vocation culturelle et artistique.

Jeudi 18 mars 2021, jour anniversaire du déclenchement de la Commune de Paris, un rassemblement d'une cinquantaine de personnes au cimetière du Père-Lachaise, devant le mur des Fédérés, lit des poèmes de Louise Michel. « *Nous avons ainsi présenté officiellement Marx à Paris, 1871 : Le Cahier bleu de Jenny, co-écrit par Olivier Besancenot et Michael Löwy et édité par Manifeste !* », explique Francis Combes.

L'homme vient d'installer avenue de la République, à La Courneuve, Le Merle moqueur, une association culturelle et artistique : « *Historiquement, beaucoup d'éditeurs se sont installés dans les 5^e, 6^e, 7^e arrondissements de Paris. Venir à La Courneuve, ville populaire, est cohérent avec ce que nous sommes et ce que nous voulons faire.* »

Le Merle moqueur soutient Manifeste !, une maison d'édition. « *C'est une association déjà ancienne, créée en 1998 par Sergio Ortega, mon meilleur copain à l'époque, un musicien chilien célèbre exilé en France, raconte-t-il. C'est à lui qu'on doit des chansons comme El Pueblo Unido, Venceremos. Il a composé la musique*

de la seule pièce de théâtre musicale écrite par Pablo Neruda. »

Ensemble, Sergio Ortega et Francis Combes ont écrit des chansons, des

opéras, une cantate, *La Voix des voies*, à partir de paroles de cheminots mobilisés pendant le mouvement de 1995. Leur maison d'édition, dédiée à la promotion de la chanson et de la poésie, sera



Un éditeur, c'est quelqu'un qui voit les livres qui manquent quand il rentre dans une librairie. »



Léa Desjours

mise en sommeil après le décès de Sergio Ortega. « *Je l'ai ressuscitée via Le Merle moqueur ; une vingtaine de poètes et de musiciens en sont déjà partie prenante*, poursuit Francis Combes. *Nous avons publié Feu, un recueil de poèmes de deux Gilets jaunes, Cathy Jurado et Laurent Thinès.*

Vont paraître coup sur coup, courant avril, un recueil de Ataol Behramoglu, poète turc, et un autre d'Ouled Ahmed, poète tunisien de la révolution du Jasmin. »

Le Merle moqueur s'inscrit dans le prolongement de l'aventure éditoriale du Temps des Cerises, que Francis Combes a créé en 1992 avec une trentaine d'auteur-e-s associés, parmi lesquels Jorge Amado et Gilles Perrault. « *Le Temps des Cerises*

affirmait par son nom son attachement à l'héritage de la Commune, précise-t-il. *C'est une chanson révolutionnaire, mais aussi et avant tout une chanson d'amour.* » Éditeur depuis presque quarante ans, Francis Combes reconnaît qu'il y est entré presque par hasard, à 28 ans. Il faisait Sciences Po, russe, hongrois, chinois aux Langues O (Institut national des langues orientales) et écrivait des poésies. Un de ses poèmes sort aux Éditeurs français réunis, fondés par Aragon. Pierre Gamara, dirigeant de la revue *Europe*, lui propose de le seconder. Il se retrouve chez Messidor où il exercera pendant dix ans les fonctions de directeur littéraire. « *J'ai édité l'oeuvre poétique d'Aragon, Umberto Ecco, Jean-Baptiste Clément, Eugène Pottier* », se souvient-il. Dans le même temps, ses propres textes se font connaître, une trentaine à ce jour, traduits

dans une quinzaine de langues.

« *L'édition repose sur la passion d'accueillir des auteurs, de les soutenir et de porter des livres à la connaissance du public, résume-t-il. Un éditeur, c'est quelqu'un, quand il rentre dans une librairie, qui voit les livres qui manquent. L'anthologie de Brecht aujourd'hui n'existe pas, par exemple...* » Manifeste !, soutenu par le Merle moqueur, entend publier une vingtaine de livres par an dont six recueils de poésie contemporaine. *Marx à Paris, 1871 : Le Cahier bleu de Jenny* en fait partie. Un docu-fiction dans lequel le philosophe, en visite dans la capitale française avec sa fille aînée, suit au jour le jour les événements de la Commune. Comme une introduction à cet épisode révolutionnaire qui connut une portée nationale et internationale retentissante*.

● Joëlle Cuvilliez
* voir article page 10.

Le journal de La Courneuve

regards

38, av. de la République - 93126 La Courneuve Cedex

Tél.: 01 49 92 61 40 - Fax: 01 49 92 62 12

Web: www.lacourneuve.fr

Courriel: regards@ville-la-courneuve.fr

Directeur de la publication: Gilles Poux
Directrice de la rédaction: Pascale Fournier
Conception éditoriale et graphique: Anatome
Rédactrice en chef: Pascale Fournier
Rédacteur en chef adjoint: Nicolas Liébault
Rédaction: Philippe Caro, Joëlle Cuvilliez, Mariam Diop, Virginie Duchesne, Isabelle Meurisse, Olivia Moulin

Secrétaire de rédaction: Stéphanie Durteste
Photographes: Léa Desjours, Virginie Salot
Maquette: Farid Mahiedine
Illustration de couverture: Léa Desjours
Ont collaboré à ce numéro: Thierry Ardouin, Jeanne Frank, Meyer, Silina Syan

Pour envoyer un courriel à la rédaction: prenom.nom@ville-la-courneuve.fr
Impression: Public Imprim
Publicité: Médias & publicité - A. Braserio: 01 49 46 29 46
Ce numéro a été imprimé à 19 000 exemplaires.